

Proposition de motion pour le CA du jeudi 12 novembre 2015

Nous, professeurs du collège Rouges Barres, désirons porter à la connaissance des membres du CA notre position concernant les points suivants :

Concernant les épreuves communes ou épreuves blanches d'examen :

Les épreuves communes ont été proposées par les enseignants du collège Rouges Barres afin de remédier aux faibles résultats du brevet et entraîner les élèves à des révisions régulières. Ces épreuves sont facultatives, elles impliquent un investissement supplémentaire puisqu'au lieu des deux brevets blancs habituels, il y a un brevet blanc et 3 épreuves communes, qu'il faut préparer, et corriger.

Nous demandons à ce que ces épreuves communes soient organisées sur notre temps de travail. Si pour éviter que les élèves perdent des heures de cours, elles devaient être organisées en dehors de notre temps de travail, nous désirons que leur surveillance soit effectuée sur la base du volontariat, et rémunérée en HSE.

Il en va de même pour les épreuves blanches. Nous en organisons pour l'histoire des arts pour permettre aux élèves d'être mieux préparés à cette épreuve qui est nouvelle pour eux, il serait dommage d'y renoncer.

Concernant la mise en place des EPI :

Nous n'acceptons pas d'anticiper la réforme et de faire remonter de sujets d'EPI 10 mois à l'avance pour différentes raisons : les programmes ne sont pas encore entièrement connus, les dotations horaires ne sont pas tombées, les classes ne sont pas constituées, autant d'éléments à prendre en compte pour préparer correctement des sujets d'EPI.

Concernant le rattrapage des journées de pré-rentrée et de la journée de solidarité :

Nous avons pour habitude d'organiser les portes ouvertes dans le cadre du rattrapage de la journée de solidarité ou de la journée de pré-rentrée. Nous aimerions que ces rattrapages ne soient pas utilisés pour d'autres actions au détriment de ce temps, que nous trouvons essentiel pour le collège.

Questions diverses à faire remonter par écrit à la direction deux jours avant le CA, soit le mardi 10 novembre au plus tard

- 1 - Nous désirons connaître la position de l'équipe de direction concernant les épreuves communes et les épreuves blanches : Seront-elles organisées sur notre temps de travail, seront-elles organisées en dehors de notre temps de travail et donc rémunérées en HSE, ou seront-elles annulées ?
- 2 - Concernant les heures qui ont déjà été effectuées pour la surveillance des épreuves communes, seront-elles rémunérées en HSE ?
- 3 - Concernant les réunions de formation proposées selon le calendrier suivant : 9/01, 2/02, 30/03, 19/04, 11/05, 31/05 et 11/06, nous aimerions savoir à quel titre chaque réunion est programmée (journée de solidarité, rattrapage de la pré-rentrée ?).
- 4 - Concernant les réunions mentionnées ci-dessus, nous aimerions savoir si nous aurons des ordres de mission pour chacune d'elles.